

SICTOM

VELAY PILAT

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

SEANCE DU 06 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 06 mars, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, légalement convoqués se sont réunis, à la salle en dessous de la mairie à Thélis-la-Combe, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET.

Date de la convocation : le 29 Février 2024

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 32
Nombre de pouvoirs : 3

Présents :

CC Loire Semène : Bernard BOURGIE, Elisabeth MOULIN-ROYON, Daniel DURIEUX, David RABEYRIN (représentant de Nadia ADJERIOU), Christian BLACHON, Guy ESCOFFIER, Bernard COLLIN, Frédéric GIRODET, Joseph BUGNAZET, Elisabeth ROYON, Edwige ODIN

CC des Monts du Pilat : Jean François BERNE (représentant de Sabine PARAT-MANZI), Caroline BERGERE, Pascal MARTEL, Stéphane EXBRAYAT, Michel CHARDON, Gilles MANCIER, Jean-Bernard FERNANDEZ, Michel GONNET, Françoise DURIEU, Nicolas JOURJON, Jean-Pierre BASTY, Denis THOUMY, Isabelle BAAS, Paul THIOLLIERE, Gérard LINOSSIER, Michel MONTEUX, Sébastien LE GRIS, Mireille TARDY, Danielle RANGER, Christian ROUCHOUZE, Raymonde DEYGAS

Haut Pays du Velay Communauté :

Absents et ont donné pouvoir :

CC des Monts du Pilat :

Didier PINOT donne pouvoir à Jean François BERNE
Bernadette CORTIAL donne pouvoir à Gérard LINOSSIER
Aurélié GRANGE donne pouvoir à Françoise DURIEU

Absents excusés :

CC Loire Semène : Fabrice TENDILLE, Patrice FRANCO, Nadia ADJERIOU, Anne-Sophie BREYSSE

CC des Monts du Pilat : Didier PINOT, Sabine PARAT-MANZI, Madjid BRIBI, Emeline RAPAUD, Françoise LECORNU, Lucile KROLL, Philippe LAGNIET, Aurélié GRANGE, Sébastien GEORJON, Bernadette CORTIAL, Monique MARQUET, Laurent PEREZ

Haut Pays du Velay Communauté : Nicolas PEYRARD, Jean-Michel POINAS

Participaient également :

Secrétaire de séance : Guy ESCOFFIER

SICTOM

VELAY PILAT

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION N° 2024_02_04

Objet : BUDGET PRIMITIF 2024

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget ;

CONSIDERANT la teneur du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Comité Syndical du 07 février 2024 ;

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2024 présenté par Monsieur le Président, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **VOTE le Budget Primitif 2024 avec 32 voix POUR**
Au niveau du chapitre pour la section d'investissement
Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le budget principal, pour l'exercice 2024, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

- Section de Fonctionnement : 5 302 816,39 €
- Section d'Investissement : 3 606 290,96 €

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

A Saint-Just Malmont, pour copie conforme

Le Président,
Frédéric GIRODET

SICTOM VELAY-PILAT
13, route de l'Innovation
Z.I. La Garnasse - La Font du Loup
43240 SAINT JUST MALMONT
Tél. 04 77 35 69 64
email : accueil@sictomvelaypilat.fr